

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 27 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-sept septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 20.09.2017.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 10
Votants : 12*

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – M. TESTON – Mme BEUGNET – M. HILAIRE – M. JOLLIVET – M. GAUTHIER – M. CORNET – Mme PIQUEMAL – M. EUVRARD.

Excusés : Mme GRENIER a donné procuration à M. TESTON.
M. BOUNIARD a donné procuration à Mme PIQUEMAL.
Mme LEBRAT.

Absents : Mme RAMUS – M. RIFFARD.

M Max JOLLIVET a été élu secrétaire.

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Le Teil Court.

Le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Le Teil Court pour l'organisation du Trail de Montagût le 30 septembre 2017.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100.00 € à l'association Le Teil Court pour l'organisation du Trail de Montagût du 30 septembre 2017,

.../...

- **PRECISE** que cette subvention sera imputée au chapitre 65,
- **CHARGE** son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 27 septembre 2017.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 28 septembre 2017.
LE MAIRE,
André VOLLE.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

02 OCT. 2017

